



# La Lettre du Maire

JANVIER 2013



## Réalisations et Projets à L'étude



Le Restaurant du Personnel  
« Espace Tipol- Claude Rimbon  
à Girard »



Acquisition et aménagement de  
la Maison des Sports et de l'Animation



Maison de Quartier de Savvia



La Réhabilitation du Marché aux Vivres du Bourg



Création d'un Service  
de Communication



Peinture de la grille du  
Cimetière du Bourg



Acquisition de 2 camions double cabines  
pour le nettoyage du Bourg et des alentours



Recrutement de 3 Gardes du Littoral



La Casquette de la Tribune du Stade



Réhabilitation du centre culturel  
« Cheik Anta Diop »



Plaque indiquant le Règlement  
Intérieur du Cimetière

## Edito du Maire

Cette nouvelle livraison de la Lettre du Maire intervient après la publication du Bilan 2008-2012 de l'équipe municipale qui a été distribué très largement dans les foyers mornaliens.

Dans ce nouveau numéro, nous avons souhaité mettre l'accent sur les comptes-rendus des Conseils Municipaux tenus pendant le dernier semestre (Juillet-Décembre 2012) et les principales délibérations votées montrant que Morne-À-L'eau est bien une Ville en action. Il s'agit de mettre en évidence les réalisations municipales de la période, les réalisations programmées (rénovation du Marché aux Vivres du Bourg, réhabilitation du Centre Culturel Cheik Anta Diop, l'aménagement de la Maison du Sport et de l'Animation Locale dans le bourg à proximité du Stade Municipal « Pierre Monnerville », entre autres...).

Malgré un contexte contraint, la Ville de Morne-À-L'eau va de l'avant dans le domaine de l'aménagement de son territoire, du développement communal, de l'intercommunalité et de l'animation de la cité, en aidant fortement et financièrement aujourd'hui plus qu'hier les associations culturelles et sportives communales. Une brochure sera publiée bientôt et fera le point sur l'effort consenti par la collectivité dans le domaine associatif.

Nous sommes convaincus que le chemin tracé depuis 2008 nous permettra de maintenir le cap, en dépit des difficultés du moment et des contraintes budgétaires et financières qui pèsent sur toutes les Collectivités Publiques de France ou de Guadeloupe.

La crise actuelle doit être l'occasion de développer notre créativité, notre intelligence pour garantir le mieux vivre ensemble dans la cité.

Plus que jamais, l'heure est à la solidarité !  
« MORNALO AN AKSYON ! »

Je vous présente tous mes vœux de Santé et de Bonheur pour 2013.

Bonne et Heureuse Année 2013 à Tous nos lecteurs !

Le Maire,

Jean-Claude LOMBION



## REHABILITATION DU MARCHÉ AUX VIVRES DU BOURG : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT :



Il s'agissait pour les élus de préciser dans cette délibération la participation financière de chaque partenaire :

### PLAN DE FINANCEMENT

FEADER.....	334.417,80 euros (60%)
REGION .....	111.472,60 euros (20%)
COMMUNE.....	111.472,60 euros (20%)
TOTAL.....	557363,20 euros (100%)

Le Conseil Municipal a approuvé ce plan de financement pour la réhabilitation du marché aux vivres en donnant au Maire l'autorisation de solliciter les Fonds Européens du FEADER et la Région pour le cofinancement des travaux de rénovation du marché aux vivres.

Le Maire a pris l'initiative d'inviter les usagers et les riverains du marché à participer à une réunion d'information de démarrage de chantier sur le site le 18 Janvier 2013.

C'est la SEMSAMAR qui a été retenue pour conduire cette opération.

Suite à la consultation qui a été menée les entreprises suivantes vont conduire les travaux :

- Lot A : 111 347 euros – Entreprise TECHNISOL
- Lot B : 318 974, 91 euros – Entreprise CMC

Le Maire a demandé et obtenu du Conseil Municipal l'autorisation de signer la convention de mandat avec la SEMSAMAR pour agir au nom et pour le compte de la ville de Morne à L'eau pour cette opération .

## PROGRAMME D'AMENAGEMENT DES SENTIERS DE DECOUVERTE :

La Ville de MORNE A L'EAU, reconnue pour ses sites naturels remarquables, l'authenticité de ses paysages et l'attachement à ses traditions a fait le choix d'une stratégie orientée autour de la valorisation de l'environnement et des ressources de son territoire.  
A ce titre, trois (3) randonnées en concertation avec les associations communales, spécialisées dans l'environnement, le Conservatoire du Littoral et l'Office National des Forêts seront réalisées :

- La trace des sources, reliant le Canal des Rotours aux sources de Saint-Sauveur à Dubelloy
- La trace du littoral de Vieux-Bourg à Babin
- Le sentier de l'Îlet Macou

Ces trois traces présentent la particularité de traverser des zones humides et sèches remarquables.

Elles représentent des enjeux éco-touristiques, mais également pédagogiques forts.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme Stratégique d'Ecocitoyenneté et d'Ecodéveloppement de MORNE-A-L'EAU (PSE), action 1.3 du Plan Départemental des Itinéraires et des Parcours de Randonnées (PDIPR).

Ce projet cofinancé par le FEADER à hauteur de 160 000 euros, soit 80% et la commune à hauteur de 40 000 euros, soit 20%, pour un coût total de 200 000 euros.

Les élus ont autorisé le Maire à garantir la participation financière de 20% de la Collectivité et à solliciter les Fonds Européens du FEADER avec le soutien du Conseil Général de la Guadeloupe.



### AVENANT A LA CONVENTION SEMSAMAR SUR

### L'ETUDE DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG

## COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

L'Assemblée Délibérante a autorisé le Maire à signer le marché relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés décomposé en deux lots correspondant aux différentes zones de ramassage des déchets sur le territoire communal.

L'entreprise LEC II a obtenu le lot n° 01 (les sections de Morne-à-l'Eau) et l'entreprise NICOLLIN SAS obtient le lot n°2 (le bourg et ses quartiers).

Les propositions respectives établies dans les actes d'engagement de ces prestataires sont de : 337.393,08 euros et 506.116,66 euros.

Le Conseil Municipal a approuvé et autorisé le Maire à signer le contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage pour les études de restructuration et de revitalisation du Bourg passé avec la SEMSAMAR pour un montant de 25 000 euros.

Un bureau d'études a été choisi et très prochainement avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2013 des préconisations pourront être présentées devant le Conseil Municipal.





## APPROBATION DES CONTRATS DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ORGANISATION DES ACTIVITES PERISCOLAIRES :

## PARTICIPATION AU DEFI LECTURE DEPARTEMENTAL :



La Ville de MORNE A L'EAU a lancé un marché relatif à la prestation d'accueil et d'encadrement des élèves, notamment durant la pause méridienne pour les années scolaires 2012-2013 et 2013-2014.

Suite à la déclaration d'infructuosité rendue par la Commission d'Appel d'Offres, l'Assemblée Délibérante en date du 10 juillet 2012 avait autorisé le Maire à avoir recours à la procédure négociée dans le cadre de ce marché public.

A travers cet investissement, la Ville manifeste sa volonté de mettre en œuvre une offre éducative de qualité sur le territoire communal.

Les élus ont approuvé les projets de convention à passer avec la FOLG et l'Etoile ACM.

Le Maire a proposé aux conseillers municipaux d'inscrire la commune au Défi-lecture Départemental.

Il s'agit d'un championnat ludique, entre classes de CM2 de différentes communes, autour de la compréhension d'une liste d'ouvrages. Il vise à développer le plaisir de lire et d'échanger entre lecteurs à partir de questionnaires élaborés par les participants.

C'est aussi un moyen d'associer l'action des Bibliothèques Municipales aux méthodes pédagogiques des écoles pour développer la lecture.

La compétition se déroulera de Novembre 2012 à Mai 2013 dans les écoles primaires des 27 communes inscrites. La sélection progressive se conclura en Mai par un challenge entre les meilleurs représentants de chaque classe.

Pour faciliter la participation des élèves de MORNE A L'EAU, le Maire a proposé au Conseil Municipal de voter un crédit de 1 800 euros afin de permettre aux écoles communales intéressées de prendre part à ce concours.

## OPERATION PASS'SPORT :

Dans le cadre de la politique sportive mise en œuvre par la collectivité, la Direction des Affaires Sportives a initié un lourd travail d'actualisation du fichier d'Informations des associations sportives domiciliées sur le territoire communal.

Cela se traduira par la régularisation et l'élaboration de conventions de partenariat basées sur des critères d'objectifs précis engageant les associations sportives et la Ville : l'occupation des locaux de la collectivité, l'animation du territoire, la mise à disposition de matériels ou de personnels communaux, l'aide à la formation des cadres techniques et la dotation de subvention.

Toutes ces actions sont les points de départ d'un nouveau concept intitulé « PASS' SPORT » que la collectivité a mis en place cette saison afin de développer d'une part sur le territoire la pratique d'une activité sportive régulière de la population et d'autre part, d'offrir aux associations sportives de la cité une visibilité et une communication plus marquées sur le terrain.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à solliciter le Conseil Régional, le Conseil Général, et de façon globale, l'ensemble des partenaires pour le cofinancement de cette opération d'un montant de : 16 540, 00 euros.

L'Assemblée a fixé également les participations comme suit :

-Enfants : 20 euros/ an

-Etudiants ou Jeunes de 18-25 ans : 25 euros/an

-Adultes : 30 euros/an

-Renouvellement de carte (en cas de perte ou de vol) : 8euros).



## DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE :



Le Maire a sollicité le Sénateur-Maire de Saint-Louis de Marie-Galante, Jacques Comano dans le cadre de la réserve parlementaire en vue de l'acquisition d'un mini bus dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

A ce titre, la ville a obtenu un financement de 9.956,07 euros.





# L'Année 2012 se termine sur une bonne note

Le dernier Conseil Municipal de l'année 2012 a adopté l'agenda 21 de la Ville de Morne-à-l'eau qui aura pour objectif de prendre en compte les atouts du territoire, de mettre en cohérence les politiques publiques, de préciser le projet de développement durable du territoire et laisser à la nouvelle génération un environnement viable et sain.

Cette réunion de l'Assemblée Délibérante a opté pour le Bail Emphytéotique Administratif (BEA) afin de réaliser l'aménagement du nouveau Centre Technique Opérationnel de la collectivité à Sauvia.

2013, sera une année de réalisations sur le plan municipal :

- Réhabilitation du Marché aux Vivres du Bourg
- Amélioration et entretien du réseau routier communal
- Installation de sanisettes publiques dans le Centre-Bourg
- Réouverture du Stade Municipal Pierre Monnerville après travaux
- Inauguration du Parcours Sportif de Santé Sécurisé de Belle-Espérance à Bosredon en partenariat avec la Région Guadeloupe
- Mise à disposition de la population des bacs poubelles nouvelle génération
- Aménagement de la Maison du Sport et de l'Animation Locale
- Aménagement des abords du Canal des Rotours.



## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

La restructuration de cet équipement situé à l'ancienne école maternelle de Bébien sera bientôt une réalité. Les travaux prévus permettront l'accessibilité aux personnes handicapées et les locaux seront rénovés et équipés de matériels multimédias.



## PERSONNEL COMMUNAL :

Les élus ont voté le projet d'action sociale en faveur du personnel communal dans le but d'améliorer les conditions de vie des agents et de leur famille en assurant un lien entre la vie professionnelle et personnelle. Cela va s'illustrer par des aides pour la rentrée scolaire, pour la garde d'enfants, l'accompagnement suite à un décès, etc....



Romano Rémy  
Président du Comité des Oeuvres  
Sociales de la ville de Morne à l'eau

## PIT A COQ BELAIR :

Une aide financière de 1 500 euros est accordée à Madame Dolorès Bélair pour l'organisation sur la Place Gerty Archimède d'une manifestation qui s'est déroulée le dimanche 21 octobre 2012 dans le cadre de la commémoration des 70 ans du Pitt à Coq. Cette délibération a fait l'objet d'un vote unanime au sein du Conseil Municipal. La ville a souhaité être un véritable partenaire sur toutes les manifestations commémoratives de l'anniversaire de ce patrimoine culturel mormalien.



Dolorès Bélair

## POLE DE VALORISATION DES DECHETS :

Ce projet sera situé entre Richeval et Bonne-Terre, éloigné des riverains et en même temps à portée des réseaux électriques et téléphoniques et contribuera à améliorer le quotidien des populations en matière de prise en charge des déchets encombrants et assimilés. Ce pôle se partage entre une unité déchetterie, constituée de huit (8) emplacements pour recevoir les déchets secs et une « ressourcerie » où seraient remis en état des objets dont on se débarrasse.

Cet équipement public répond à un besoin et à une problématique guadeloupéenne de traitement des déchets.

Ce projet voté en Conseil Municipal correspond aussi à une problématique d'insertion et représente un coût de 2.300.000 euros dont 5% revient à la part communale, le reste des financements provenant des Conseils Régional et Général, du FEDER et l'ADEME.